

GRAND ORIENT DE FRANCE



Science
Citoyen

technique

politique

État

LIVRE BLANC

Après

Les Cahiers thématiques



travail égalité
école monnaie
santé République fraternité
économie

Services Publics

individu

société

liberté

Les services publics : liens vitaux et indispensables sur tout le territoire

Respectable Loge, Coupo Santo, Orient du Cannet des Maures, Région 2

Respectable Loge, Garibaldi, Orient de Nice, Région 2

Respectable Loge, Franchise et Solidarité, Orient de Neufchâteau, Région 4

Respectable Loge, Nicolas Koechlin, Orient de Mulhouse, Région 4

Respectable Loge, L'Aurore Sociale, Orient de Troyes, Région 4

Respectable Loge, Etienne Dolet, Orient d'Orléans, Région 5

Respectable Loge, L'Industrie, Orient de Saint Etienne, Région 5

Respectable Loge, Art & Lumières, Orient de Lyon, Région 6

Respectable Loge, Triple Union, Orient de Dinan, Région 9

Respectable Loge, La Maison d'Horus, Orient de Tergnier Chauny, Région 10

Respectable Loge, Clarté, Orient de Paris, Région 11

Respectable Loge, La Justice, Orient de Paris, Région 12

Respectable Loge, Intersection, Orient de Paris 2, Région 12

Respectable Loge, Pythagore, Orient de Paris, Région 13

Respectable Loge, Locarno 28, Orient de Paris, Région 13

Respectable Loge, Union et France, Orient de Paris, Région 14

Respectable Loge, Freedom of Conscience, Orient de Londres, Région 14

Construire le « Bien public », la charpente de la République

Sur la notion de « bien commun » et de « vivre ensemble ».

Dans ce contexte, la notion de « bien commun », souvent mise en avant pour la réflexion sociétale, est-elle la seule pertinente ? Nous sommes en « République », qui est une construction de la « chose publique ». La notion de « bien commun » n'est-elle pas la simple prise en compte du constat de ce qui existe ? Elle ne conduit pas à des choix politiques. Le « commun » se pose comme préexistant au politique, qui est, lui, un « projet ». D'une certaine manière, le concept de bien commun disqualifie le politique, c'est-à-dire l'idée de construction de la société qui est sous-tendue par la politique. Et nous, en tant que Maçons, qui visons à « construire une société meilleure et plus éclairée » devons dépasser ce simple constat : tailler la pierre brute et bâtir l'édifice. C'est bien là où le symbolique rejoint le sociétal, et, incidemment rend vaine l'opposition entre les deux dans notre approche maçonnique. De la même manière, on peut considérer la notion de « vivre ensemble » comme particulièrement ambiguë : le maître et son esclave « vivent ensemble ». Ce constat ne peut nous détourner de la volonté de construire un projet d'égalité ! C'est pourquoi, il paraît primordial d'abandonner ce vocabulaire pour employer le mot « public », qui entre tellement mieux en résonance avec la construction de la République. Les mots véhiculent des concepts, et ne sont pas neutres. C'est ainsi que nous n'avons ni « hôpital commun », ni « école commune », mais bien un « hôpital public » et une « école publique ». Ce n'est pas seulement « une question de mots ». Cette notion de « bien commun » relève de la philosophie politique et ne doit pas être confondue avec celle de « biens communs » au pluriel. Au pluriel c'est une notion économique, qui sert aussi à la politique environnementale et il n'est pas question de cela pour moi. Je m'attache au concept politique. Et, au demeurant, on peut tout à fait concevoir une « politique publique des biens communs », et c'est bien là une des bases de la politique

environnementale. La notion de « public », qui est à la base de la construction de la « res publica », la République, doit être remise au milieu de l'action politique et sociale.

Le bien public est-il une dimension existentielle de notre futur ?

Si le partage doit dépendre uniquement d'une gouvernance mondiale, alors il est nécessaire de trouver des alternatives au pouvoir des acteurs privés ou des États dominants. Il s'agit de changer les rapports de force. Une perspective peut être celle de l'action de la société civile, par des associations, ONG, etc. Chaque jour qui passe voit naître de nouveaux projets, privés, publics, associatifs, individuels qui témoignent d'une volonté de changement pour un équilibre dans le partage des ressources vitales et leur préservation. Revenons à la pandémie qui touche le monde en 2020 : au-delà des difficultés et des risques qu'elle engendre, elle constitue aussi une opportunité. Car elle s'accompagne de prises de conscience nouvelles et en accélère d'autres, existantes. Délocalisation de la production de médicaments de première nécessité, dépendance de chaînes d'approvisionnement devenues trop complexes pour être totalement maîtrisées, décorrélations des systèmes financiers au regard des réalités économiques, modes de consommation et de production qui épuisent les ressources naturelles, etc. La liste des dysfonctionnements systémiques révélés ou amplifiés dans le contexte actuel est longue. Elle appelle à une réflexion sur nos modes de vie actuels et sur le projet de société que nous, citoyens, souhaitons léguer aux générations futures.

Il y a urgence à penser un contrat social mettant le bien public au centre des préoccupations des acteurs publics, privés et de la société civile, pour assurer l'existence et la survie de l'humanité et du vivant.

La poursuite de la croissance et de la rentabilité comme modèle de société et fondement de notre bien-être depuis la moitié du XX^{ème} suscite toujours plus d'interrogations. Elle apparaît même contre-productive, y compris auprès des institutions qui en ont fait l'apologie pendant des décennies. Ainsi, lors de la dernière édition du World Economic Forum de Davos, son président fondateur K. Schwab, faisait un appel en faveur d'« un capitalisme des parties prenantes » (stakeholder capitalism) auprès des principaux décideurs économiques et politiques mondiaux. L'idée d'un système qui bénéficie à tous, de façon équilibrée, et qui prenne en compte les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux fait son chemin. En ce sens, un nouveau contrat social pourrait lier acteurs publics, acteurs privés et société civile pour convenir d'un partage équitable des richesses sans leur épuisement, ainsi que de leur régénération.

Une action vraiment publique

Nous préconisons l'arrêt des privatisations qui génèrent un profit à court terme pour l'État, mais des dépenses, des pertes d'emploi et de revenus d'exploitation, importantes sur le long terme. Une renationalisation totale ou partielle (+ de 50% pour que l'état reste décisionnaire) des secteurs publics agissant par délégation privée et dégageant des profits pourrait être envisagée. Il faut sortir la Santé Publique et l'Éducation d'une logique purement économique pour la ramener dans le champ du service rendu au citoyen, mettre en œuvre les moyens tant humains que financiers nécessaires à la qualité de ce service. L'État, lorsqu'il délègue la gestion au milieu associatif, se doit d'assurer la continuité de ce service en octroyant les moyens nécessaires à son fonctionnement. (ex : EHPAD)

Si les services publics sont partie prenante du marché, le citoyen ne devient-il pas un client de la République ?

Pour une réforme républicaine de l'État

Ce sont à travers ces questions-là et les réponses à y apporter que notre République restera ce qu'elle a toujours été et ce qu'elle doit continuer à être : le cadre dans lequel l'avancée des droits individuels et donc l'émancipation de chacune et de chacun reste cohérente avec l'existence de droits collectifs.

Dès lors on voit bien que la permanence de nos services publics doit se fonder sur deux dimensions, deux principes qui pourront inspirer nos propositions :

les services publics doivent répondre aux besoins collectifs. C'est la fourniture des biens et des services qui sont plus rentables à offrir collectivement qu'individuellement. C'est typiquement le cas des services

de sécurité et de santé et la crise que nous traversons est venue nous le rappeler alors qu'effectivement nous avons eu tendance à l'oublier d'une certaine manière ;

les services publics et principalement ceux qui relèvent de l'éducation, de la formation et du soutien à l'emploi doivent se donner pour objectif principal l'émancipation des individus et leur apprendre à être autonome économiquement. Cela pose notamment la question de notre école et doit confronter ce qu'elle est à ce qu'elle devrait être : elle doit être une école qui ne fait pas qu'encadrer mais qui donne confiance, notamment en la capacité créative de chacune et de chacun.

C'est pour cela qu'en même temps qu'il faut refuser les faux débats sur l'économie de marché, il faut également les refuser pour l'État et son devenir. Car en réalité il n'est donc pas question de moins d'État car celui-ci est appelé à intervenir beaucoup plus structurellement qu'il ne le fait. Organiser l'émancipation des individus et garantir les droits collectifs ce n'est pas un recul mais c'est au contraire une avancée pour l'État et son organisation. C'est au fond le défi de notre temps et c'est ce que nous devons opposer à celles et ceux qui envisagent une réforme autoritaire et censitaire de l'État et donc un affaiblissement de notre République.

Maillage territorial

Nous le savons tous, il faut aujourd'hui, sortir d'une logique de désertification (transports écologiques, courriers, éducation...) des territoires ruraux en abandonnant la logique de concurrence entre territoires et instaurer une coopération librement décidée. Pour améliorer les dispositifs en place, il faut éradiquer, dans les métropoles, la séparation entre ghettos de riches et quartiers en déshérence par la suppression de ces derniers au travers d'une politique audacieuse de création d'emplois utiles et de maintien des services publics.

Toute ceci ne pourra se faire qu'en créant et maintenant de grands services publics associés à des structures locales et affranchis des logiques de marché ainsi qu'en instaurant un principe de subsidiarité entre le niveau national et local, entre les intercommunalités et les communes.

L'organisation territoriale de la France, l'État jacobin, la décentralisation

La France est le seul pays européen dans lequel l'État n'a pas tiré toutes les conséquences de la décentralisation et où subsistent, à côté de véritables transferts de compétences, des secteurs de gestion neutralisant la prise de décision finale.

Se pose alors la question de la pertinence de ce maillage.

Les actions concrètes pour rééquilibrer les relations entre les territoires et réduire les inégalités socio-territoriales à la faveur de la sortie de crise

« Mieux d'État » et une décentralisation rationalisée. La crise sanitaire que nous avons traversée peut-être l'occasion de réinterroger la place de l'État dans notre pays. Il semble dès lors urgent de renforcer et recentrer l'action de l'État sur ses fonctions essentielles, notamment régaliennes. Si toute tentation fédéraliste semble être en profonde contradiction avec l'histoire et les aspirations de la République, la revitalisation d'un « État stratège » passera par une redéfinition des modalités de la décentralisation et des responsabilités de chacun des acteurs, afin d'éviter les doublons de compétences entre les différents échelons. Si le rôle primordial pour les citoyens du bloc communal doit être reconnu, une remise en question de la clause de compétence générale des départements et régions pourrait être salutaire, tout en promouvant la possibilité d'une différenciation territoriale sur cette question.

Profiter de l'acte III du quinquennat pour resserrer le réseau des services publics.

L'initiative *France Services*, excellente réponse à l'enjeu d'accessibilité des services dans les zones rurales et les quartiers difficiles, doit être pérennisée. Il pourrait en outre être décidé d'interrompre sur

tout le territoire national la suppression de toute implantation locale d'un service public, tant que le parachèvement des réseaux de substitution et la résorption de la fracture numérique ne seront pas acquis. Il pourrait également être inscrit dans la loi le principe selon lequel les fermetures d'écoles rurales ne sauraient être guidées par d'autres intérêts que l'amélioration de l'accès à l'Éducation.

Approfondir la solidarité interterritoriale. Le 1 % métropole, proposé en 2017 par l'Association des petites villes de France, consisterait à reverser un centième des produits fiscaux des métropoles au profit de leurs territoires périphériques pour financer des projets structurants et accélérer ainsi la convergence des bassins de vie. Dans la même approche, les contrats de réciprocité, qui peuvent exister çà et là, devraient être généralisés.

Saisir l'opportunité...

Elle est offerte par le contexte actuel d'investir pleinement la question environnementale dans les territoires, avec comme boussole l'idée de résilience territoriale, en s'appuyant sur la forte aspiration des citoyens à une participation plus directe dans le processus démocratique, indissociable d'une responsabilité accrue. Les nouveaux outils numériques y aideront.

Une nouvelle forme de développement avec les territoires ruraux ?

Mieux gérer l'avenir

Même si la nomination de François Bayrou comme Haut-Commissaire au Plan, est un jeu d'alliances politiques, il est permis de penser que cette idée du « Monde d'Avant » va dans le bon sens, car « gouverner c'est prévoir » donc penser à long terme et non plus être dans l'immédiateté. Nous avons besoin de nous projeter, de construire des bases et cela demande du temps. C'est une façon de mobiliser le citoyen pour lui (re)donner espoir.

Le développement des territoires ruraux doit passer par une volonté politique nationale car, sur ce point, nombre de décisions ne dépendent pas de l'UE mais de choix de politiques intérieures.

En ce sens le GODF a son rôle à jouer. Mais depuis sa création, le monde a changé. Et nous parlons d'une nouvelle organisation de notre pays, voire mondiale.

Aussi, à l'image des « influenceurs », il conviendrait de pouvoir communiquer d'une façon différente. Ne plus apparaître comme une secte secrète mais comme une force de pensées, réactive aux problèmes, à l'avenir de notre société, de l'évolution de l'avenir de l'humanité.

Nous proposons que la puissance publique agisse :

- Dans le domaine agricole, aide des petites exploitations voulant respecter une « éthique » de production. Qu'elle facilite et encourage fiscalement les filières Bio (légumes, céréales, viandes) afin de redonner vie aux sols détruits par les produits chimiques, ainsi que les circuits « courts »
- Avec une politique plus ambitieuse de décentralisation pour relocaliser les services publics et créer des emplois (sur ce point, il convient de ne pas oublier l'ONF pour la gestion des forêts). Les régions, les départements, les communes doivent avoir un pouvoir de décision pour encourager le développement des nœuds de vie ruraux
- Avec une fiscalité attractive pour les résidences principales (exonération totale du foncier et taxe habitation), et pour les petits exploitants (< 20 personnes, petites surfaces bio « permacultures »), en supprimant toutes les subventions aux entreprises de +50 salariés afin de faciliter les développements primaires, secondaires et tertiaires des petites structures à taille plus humaine.
- Que les Référendum d'Initiative Partagée soient plus présents dans le quotidien du citoyen pour lui donner plus de poids, l'inciter à prendre une part plus active dans la vie démocratique.

Au-delà de la conscience que le développement de la France ne peut se réaliser sans celui des territoires ruraux, prendre des mesures rapides, fortes et cohérentes favorisant l'agriculture locale et la vie à la campagne

Comment adapter les services publics aux problèmes révélés par la situation de crise sanitaire ?

Quelques actions concrètes pour améliorer la réponse de l'État à une crise sanitaire, en lien avec les différents acteurs semblent se dessiner :

Rénover les dispositifs de gestion de crise sanitaire de l'État. Au niveau central, une organisation claire de gestion de crise sanitaire devrait être mise en place en amont d'une éventuelle prochaine crise. Les responsabilités doivent être mieux définies, les circuits d'information plus transparents et robustes, la chaîne décisionnelle rationalisée et les modalités de la prise de décision politique finale mieux décrites. Au niveau déconcentré, l'autorité des préfets sur les directeurs d'ARS doit être permise en situation de gestion de crise.

Plus largement, la question des ARS pose celle de « l'agenciarisation » de l'action publique dans notre pays. Cette gouvernance éclatée rend très difficile une réponse coordonnée de l'État en cas de crise, notamment sanitaire.

Associer les territoires dans la gestion de l'après-crise. Les collectivités territoriales de tous échelons, les acteurs du secteur sanitaire, ainsi que les acteurs économiques ou associatifs ont parfois été écartés pendant la gestion de la phase aiguë de la crise sanitaire. Dès lors la gestion de l'après-crise, qui pose des défis majeurs, gagnerait à être faite de façon réellement concertée.

Lutter contre les inégalités en matière de santé dans notre pays. L'adaptation de notre maillage territorial à la lumière des défaillances constatées dans notre réponse à l'épidémie de coronavirus devra passer également par un renforcement de l'offre sanitaire dans les territoires périphériques. Il est en effet certain que le coronavirus aurait pu frapper plus durement les territoires les plus fragilisés en matière sanitaire.

Le maintien d'un réseau de médecins généralistes en zone rurale, notamment dans les maisons de santé pluridisciplinaires, dépend largement de l'existence des centres hospitaliers publics locaux (accueil d'urgence, soins de suite, gériatrie). Dans cette optique, il pourrait être envisagé de mettre en place une prise en charge intégrale par l'État des pertes de recettes des hôpitaux locaux sur la part T2A (Tarification des Actes) en cas de baisse d'activité. Afin d'agir contre le fléau de la désertification médicale, il est également proposé de mettre en place, par exemple dès la troisième année d'études de médecine, quatre stages obligatoires en médecine générale de ville, dont la moitié au moins en zone rurale, afin de sensibiliser le corps médical à l'exercice en ruralité. Enfin, l'épidémie de coronavirus a entraîné une hausse historique de la téléconsultation. Il convient de pérenniser cette pratique qui est une solution complémentaire à l'insuffisante accessibilité des services publics de santé dans certains territoires.

Renforcer l'offre sanitaire dans les territoires périphériques.

Renforcer la légitimité et l'efficacité de nos services publics

Pour redonner aux services publics leur efficacité, il faut en alléger la charge de gestion administrative en leur permettant de consacrer l'essentiel de leurs ressources, et les meilleures, à leur première finalité. Il serait sans doute très théorique d'édicter ex abrupto de nouvelles normes à ce stade de la réflexion, mais ce serait l'un des objectifs à assigner à la MAP de déterminer pour chaque administration ou service public le taux de ressources utile à affecter prioritairement à sa finalité : le service au public. L'exemple du service public hospitalier, et de la comparaison avec l'Allemagne, montre qu'on pourrait, sans préjudice de sa qualité sanitaire ou administrative, en réaffecter plus de 10% aux soins. Dans ce but, une revue critique des méthodes, démarches et outils évoqués plus haut devrait être engagée pour supprimer tous ceux qui n'ont de sens que pour eux-mêmes (les tableaux alimentant des tableaux...). Elle permettrait aussi de remettre des ressources aujourd'hui affectés à des emplois souvent onéreux mais à faible valeur ajoutée (les fameux bullshit jobs dénoncés par David Graeber), sur des fonctions à l'utilité sociale et économique plus forte. Pour ce faire, il serait alors opportun de mobiliser l'extraordinaire intelligence de la haute administration française, et de ses corps de contrôle, non plus

pour obliger les services publics français à se justifier de ce qu'ils ne parviennent plus à faire, mais au contraire, pour les rendre plus efficaces, en leur permettant de se consacrer de façon essentielle à leurs missions au service du public. Et ceci en mettant en exergue que c'est aux citoyens que les services publics doivent rendre des comptes, et non pas au gouvernement ou à l'État. Le changement de paradigme culturel serait probablement conséquent dans un pays hautement centralisé qui a érigé le contrôle en dogme, renforcé opportunément par la modernisation des démarches managériales publiques, dont il n'a assimilé que ce qui pouvait ainsi l'arranger. Confier à la Cour des Comptes et aux corps de contrôle de l'administration et des services publics, une revue critique de toutes les démarches, méthodes et des outils de gestion, mis en œuvre depuis les années 2000, afin de supprimer de façon déterminée tous ceux qui ne présentent pas d'autres avantages que de financer les cabinets de consultants, et diffuser les bonnes pratiques identifiées, afin de permettre à nos services publics de recentrer l'essentiel de leurs ressources aux services aux usagers.

De l'Avant à l'Après

Dans ces conditions inopinées, nous devons nous remettre en question, sur ce que nous sommes, sur nos modes de vie et notre façon de vivre, sur nos rapports aux autres et, sur nos priorités. Des crises, nous en avons traversées, atteignant souvent nos coffres-forts mais jamais, de notre vivant, notre santé. Cette crise sanitaire est un réel avertissement pour nous recentrer sur l'essentiel, la préservation de notre humanité et nos sollicitudes sociales en combattant les individualismes exacerbés.

Le numérique doit améliorer l'organisation urbaine en requalifiant son environnement avec des édifices plus intelligents et moins énergivores, des transports rationalisés et moyens de communication plus efficaces vers des territoires durables portés par l'humain dans sa capacité à repenser son espace de vie.

Selon Michel Serres, la digitalisation de la société constitue la troisième révolution majeure après celle de l'écriture puis de l'imprimerie parce que « la digitalisation, c'est donner la capacité technologique de diffuser, consulter, composer, enregistrer, transformer, partager, twitter à l'échelle de la planète et de manière instantanée de l'information ». Inciter à une civilité numérique, favoriser la formation et mettre au cœur de cette nouvelle ère, l'esprit de citoyenneté, de collaboration vers une société inclusive solidaire pour garantir l'égalité de traitement quels que soient les lieux et les conditions sociales, sont semble-t-il les actions prioritaires à conduire.

Développement des structures d'accueil collectif et individuel, favorisation du tissu socioculturel et éducatif avec la nécessaire réduction de la fracture numérique.

La fin de l'intérêt général, ou l'abandon du peuple

Pour conclure le service public est mort politiquement à cause du libéralisme et de sa logique du tout économique. Vivant dans l'esprit des agents qui le font au quotidien parfois contre leur hiérarchie et leur techno structure. Mais surtout le service public est attendu par les plus faibles comme les gilets jaunes qui l'ont réclamé à cor et à cris lors de leurs manifestations.

Le retour du service public serait le signe du retour de l'état. Or celui-ci est désormais trop affaibli dans l'Europe libérale et des traités de libre échange économique.

Mais quelle forme peut prendre cet État pour faire face aux besoins publics doit-il être plus décentralisé ?

Lors de la crise du COVID le rôle des collectivités s'est affirmé. Ainsi les maires ont pleinement rempli leurs missions de proximité. Les présidents des grandes régions et des départements ont aussi pris des décisions pour protéger leur population.

Comme le disait Louis Napoléon BONAPARTE « On peut gouverner de loin, mais qu'on administre bien que de près. »

Une solution d'avenir est peut-être de continuer cette décentralisation. D'ailleurs les grandes régions souhaitent récupérer des compétences des ARS.

La question du niveau du service public se pose proche local ou éloigné dans une capitale. Faut-il passer du jacobinisme au girondisme ?

L'usager demande, lui, de la proximité pour ne pas se sentir abandonné.

Quels pouvoirs publics pour une société latérale ?

Affirmer la nécessité de plus de transparence

Les propositions que nous pouvons faire reposent donc sur plusieurs principes : la subordination réelle des administrations au politique légitimement élu ; la mise en place d'instances de décisions proches des citoyens et réactives ; des institutions transparentes dont les membres sont totalement responsables de leur action ; une ouverture réelle de l'accès aux fonctions de direction pour des profils dont la compétence n'est pas aujourd'hui reconnue. Il appartiendra à ceux qui sont engagés dans le débat politique de formuler des propositions concrètes. Les FM pourront les évaluer à partir de la volonté qu'elles traduiront de mettre fin (ou d'atténuer) les dysfonctions constatées et surtout à partir de leur volonté de faire émerger de nouvelles formes de liens sociaux, adaptés à une société traversée par des flux d'informations hétérogènes.

Toutes les décisions devront tendre à la restauration d'un vrai dialogue républicain et à la reconnaissance de la qualité de citoyen capable de décider à toute personne quelle que soit son origine et sa position sociale. L'école doit plus que jamais développer l'esprit critique pour éviter que l'ignorance vaniteuse ne soit mise sur le même plan que les vraies compétences.

Le débat est ouvert...

Réorganiser les pouvoirs publics vers davantage de clarté pour les citoyens et les adapter à une société qui se latéralise sous l'impact des réseaux, en maintenant les valeurs de la république et en combattant l'ignorance vaniteuse et donc le populisme.

Un service public fort et bien organisé est une réponse à l'injustice sociale.

Quel soutien public pour les entreprises en difficulté dans le contexte de la crise économique présente et à venir ?

Pour un contrôle de la mise en œuvre opportune des dispositifs publics de soutien et un prolongement de l'accompagnement du tissu entrepreneurial

Un nécessaire contrôle a posteriori des refus d'octroi de prêts garantis par l'État et une mobilisation accentuée de l'épargne des ménages au profit du tissu entrepreneurial

Toutefois, cet ensemble de mesures financières mériterait d'être approfondi afin d'éviter des biais d'application et des écueils aisément identifiables :

procéder au contrôle a posteriori des conditions d'octroi et surtout les refus de prêts garantis par l'État par les établissements de crédit, au-delà du dispositif actuel de la Médiation du crédit : à ce jour, 115,5 milliards d'euros de prêts garantis par l'État ont été octroyés à plus de 560 000 entreprises, dont 89 % de TPE ; néanmoins, dans le cadre de la supervision bancaire, force est de constater que les établissements de crédit peuvent avoir une appréciation erronée du niveau de risque de leur client professionnel par la prépondérance donnée à la dimension commerciale dans leur prise de décision :

Soit en privilégiant une relation commerciale établie avec une entreprise, en tentant de justifier l'octroi de lignes court terme rémunératrices à des clients historiques dont ils savent pourtant qu'elles les exposent ainsi à un risque accentué de surendettement et de défaut bancaire ;

Soit en refusant l'octroi de facilités à certains prospects et clients moins rentables à court terme et qui ne présentent pourtant pas un niveau de risque élevé, pour des motifs dont la communication est floue,

si ce n'est inexistante, alors même que l'établissement de crédit se prémunit du risque de crédit par la garantie de l'État ;

accentuer la mobilisation de l'épargne des ménages français : elle ne doit pas se limiter aux seuls livrets d'épargne réglementés mais elle doit concerner l'ensemble des supports de thésaurisation ; de plus, elle ne doit en aucun cas se limiter à des projets spécifiques, mais elle doit bénéficier à l'ensemble du tissu entrepreneurial français, sans aucune distinction de projet : bon nombre d'entreprises en difficulté n'auront jamais le temps ni les moyens de se structurer et de concentrer leur faible activité autour des seuls projets visés pour l'instant par le dispositif gouvernemental ;

Un indispensable accompagnement sur le long terme des chefs d'entreprises

Enfin, le soutien public aux entreprises en difficulté doit impérativement intégrer l'accompagnement sur le long terme des chefs d'entreprises, afin :

D'améliorer leur connaissance des nombreux dispositifs de soutien mis en œuvre, par le biais d'une communication écrite directe, simple et régulière, mais également radiotélévisée des Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Drecccte) à leur attention (par exemple, nombre de chefs d'entreprises s'interrogent toujours sur la prise en compte ou non des heures supplémentaires dans le cadre de leur déclaration d'activité partielle) ;

D'approfondir leurs connaissances en matière de gestion comptable et financière, eux qui n'ont pas toujours les ressources humaines nécessaires et le temps de s'y consacrer ; pour ce faire, la Banque de France doit amplifier cette action initiée dans le cadre de ses Correspondants départements TPE/PME.

La crise du coronavirus et ses répercussions économiques dévastatrices nécessitent une nouvelle forme de soutien public à destination du tissu entrepreneurial français, combinant des mesures de soutien financier et d'adaptation du rythme de travail à court terme. Néanmoins, au-delà des dispositifs publics en vigueur et à venir, un contrôle de leur mise en œuvre opportune s'avère nécessaire dès à présent, tout autant qu'un prolongement de leurs effets bénéfiques par une plus grande mobilisation de l'épargne des ménages au profit du tissu entrepreneurial et par un dispositif d'accompagnement sur le long terme des chefs d'entreprises.

Citadelles et dérive urbaine

Un grand nombre d'initiatives vise déjà à enrichir les localités de province, par exemple par l'organisation de festivals culinaires, littéraires, culturels, etc. De telles initiatives alimentent les industries locales et pourraient redonner de l'élan à cette renaissance. Il faudrait aussi combler le vide entre la "haute culture", souvent l'apanage des grandes villes, et la "culture du terroir" par le biais d'une culture d'entreprise ravivée. Un festival littéraire pourrait viser à rassembler non seulement des écrivains locaux mais également embrigader les grandes et petites entreprises dans un projet commun. Cette tâche pourrait être menée par trois piliers travaillant en étroite collaboration : les municipalités, les universités, et le secteur privé. En ce qui concerne notre système de soins de santé, la pandémie a démontré l'insuffisance d'un modèle commercial centralisé s'il n'est pas épaulé par un mécanisme de distribution égale des soins sur l'ensemble du territoire. L'économie de marché ne portent ses fruits que dans la transparence. Le philosophe et universitaire Luciano Floridi préconise une union entre les technologies numériques et un environnement durable. Les citoyens veulent profiter de services de qualité, mais ils veulent également vivre dans un environnement vivable où les opportunités sont également distribuées. Nous voulons tous vivre dans une société juste, ordonnée et équitable. Ne laissons pas cette initiative aux populistes !

Redonnons leur importance et du dynamisme aux activités économiques, commerciales et culturelles des provinces. La pandémie nous oblige à reconfigurer notre manière de vivre, d'interagir et de travailler en exploitant les outils de communication numériques et d'interaction à distance. Ces moyens ouvrent de nouvelles possibilités pour recadrer cette évolution au profit des citoyens plutôt que des purs intérêts commerciaux. Lançons des initiatives, créons de nouveaux projets commerciaux et sociétaux en dehors

des grands centres traditionnels. Trouvons les moyens d'en tirer profit pour le bien commun et pour le bénéfice de tous. Évitions de nous résigner à nouveau au monopole des citadelles.

Quel avenir pour nos villes ?

Quel avenir pour nos villes et en particulier pour nos centres villes ?

- L'incertitude : une chose qui est certaine : c'est l'incertitude ! La connaissance de ce virus, jusqu'à présent, est limitée : des nouveaux symptômes ne cessent d'apparaître; l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) nage aussi dans l'incertitude et reste incapable de prédire la fin de la pandémie.

- Un centre-ville dévitalisé : si la situation actuelle se prolonge, le centre-ville risque de perdre une bonne partie de son attractivité qui sera bien difficile à récupérer. L'activité commerciale serait remplacée par la vente online, la majorité de la restauration risque de disparaître au profit des commandes en ligne et livraisons ; le travail au bureau céderait la place au télétravail ; tout cela dévitalisant graduellement le centre-ville.

Ce serait alors la perte d'un savoir-faire, d'une histoire, d'une identité urbaine et la disparition de décennies d'efforts pour construire un espace commun et attrayant. L'exode urbain se poursuivrait et l'étalement urbain s'accroîtrait au prix de l'environnement. Bref, petit à petit le numérique en arriverait à modifier nos façons d'interagir, et imperceptiblement notre société. Mais sera-t-elle vraiment « intelligente » cette société ? Et nous, que deviendrons-nous ? Qui serons-nous ? L'humanisme aura-t-il sa place ?

L'avenir

Ce scénario de dévitalisation du centre-ville est peut-être la plus négative des hypothèses sur son avenir. Mais dans le contexte actuel, aucune étude sérieuse n'est faisable pour connaître les effets à long terme des perturbations que nous vivons sur le milieu urbain et particulièrement sur le centre-ville.

Est-ce qu'un retour au travail en équipe serait possible ? une vie associative à nouveau valorisée ? Sera-t-il alors possible de bâtir un projet humaniste dans une société éparpillée et installée dans son confort pavillonnaire ?

Si, comme le dit très justement Edgar Morin, « L'incertitude contient en elle le danger et aussi l'espoir », nous retiendrons en conclusion, cette autre citation du philosophe : « Le virus (Coronavirus) nous rappelle à notre humanité et à notre condition d'être profondément sociaux, inséparables les uns des autres. »

Pour un audiovisuel public au centre de l'Union

Quel modèle opposer à ces machines de guerre qui mettent à mal nos esprits critiques en nous prenant si bien par les émotions ?

Il nous semble que l'audiovisuel public a aujourd'hui un rôle vital à jouer. Entre les chaînes à péages dévorantes d'un côté et les chaînes gratuites conçues pour « offrir du temps de cerveau disponible », il doit imposer une troisième voie dédiée à la culture, au savoir et aussi à la culture populaire, rassembleuse, et à l'information fiable et libre de tout engagement publicitaire et mercantile.

Nous avons de la chance : notre Audiovisuel Public, s'il n'est pas parfait, a des qualités et un potentiel qui s'est révélé lors de cette crise sanitaire. Il a su venir en soutien du service public de l'Éducation quand les cours en classe n'étaient plus possibles (« Nation apprenante »), il a su mettre en avant la culture populaire, ciment d'une société, par la diffusion de films de notre répertoire ou en se faisant le relais de la Comédie Française (France 4, France 5, Arte...). Il a su développer la réflexion des citoyens afin de les éclairer sur les enjeux de cette si lourde actualité (France 5, France Culture, France Inter...), il a su faire la chasse aux fausses informations (France Info, France 5, Arte...)

Nous demandons à présent l'établissement d'une mission claire de l'Audiovisuel Public, éthique et responsable, assurée par la séparation du pouvoir politique et par la suppression totale de la publicité.

Avant la crise, le gouvernement préparait une réforme du financement du cinéma qui passait par la taxation des plateformes de VOD, sur le modèle des contrats passés avec les chaînes historiques en perte de vitesse.

Pour un service public audio-visuel fort garant de la fiabilité de l'information dans sa diversité, vitrine de la culture populaire, ciment d'une société, et centré sur la formation de futurs citoyens plutôt que de futurs consommateurs.

Un bilan public de la crise est nécessaire

La nécessité d'un bilan objectif exhaustif des modalités de déroulement de la crise sanitaire en cours s'impose, de façon partagée avec l'ensemble des acteurs et de manière publique, en mobilisant les media à cet effet. Il pourrait s'effectuer à partir des conclusions des commissions d'enquête parlementaires en cours et leur donnerait ainsi l'écho et la diffusion qu'elles risquent de ne pas avoir.

De cet inventaire sans concession pourra être tentée une priorisation des réformes à mettre en œuvre, toujours annoncées jusque-là et jamais mises en œuvre ...

Une analyse poussée des réponses apportées lors de la crise suscitée par la Covid 19 s'impose en France, plus qu'ailleurs, en raison des résultats défavorables obtenus. Ce bilan doit associer toutes les parties prenantes et aboutir à des conclusions publiques, destinées à servir de base à des mesures rapides afin de remédier aux dysfonctionnements constatés. Cette démarche ne peut être uniquement nationale et doit être conduite en lien avec les autres pays de l'Union européenne, afin de bénéficier d'une réflexion collective pouvant tirer parti des points forts et réponses pertinentes mises en œuvre ailleurs en Europe. Elle doit porter prioritairement sur une évolution de nos institutions, pour les rendre démocratiques et subsidiaires.